

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
16	13	0	13

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatorze du mois de mars, à 19h45,
le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation :
08 mars 2024

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, François CAROBBIO, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Sandrine BALLANDRIN, Agathe DORMANT, Maxime SABRAN.

Membres absents ou excusés : Christophe MEURENAND, Aurélien SICARD, Jérémie RYNOIS.

Secrétaires de séance : Maxime SABRAN.

N° de l'acte : DEL.2024.03.14.10

OBJET : Demande d'acquisition d'une partie de la parcelle AD 145 par la SC du Château de la Tour.

Monsieur le Maire fait part de la nouvelle demande de Monsieur Jacques BOUVIER, représentant de la société civile du Château de la Tour, intéressé par l'acquisition du talus situé à l'est de la parcelle AD 145, parking du Château. Cette acquisition permettrait à la société civile du Château de la Tour d'édifier un mur d'enceinte afin de sécuriser sa propriété, Monsieur BOUVIER ayant précisé que ce mur est une condition indispensable à l'assurance du site.

La commission aménagement, vie économique, urbanisme, développement durable a été missionné pour étudier cette demande. Après étude du dossier, la commission a émis un avis défavorable à cette demande, conformément à l'avis émis lors d'une mandature précédente.

Monsieur le Maire invite le conseil à se prononcer sur la réponse à apporter au demandeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de ne pas accepter la vente d'une partie de la parcelle AD 145 à la SC du Château de la Tour.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Thierry DUPUIS



Handwritten signature of Thierry Dupuis, Mayor, written in black ink over the official stamp.